

GRILLE HORAIRE BAC pro 3 ans



Quel est le nombre d'heures élèves par semaine ?

Les grilles horaires sont données sur un cycle de 3 ans, une durée horaire annuelle moyenne est donnée à titre indicatif. L'article 7 indique :
« Pour chaque élève, le volume des enseignements et des activités encadrées ne doit pas excéder huit heures par jour et trente cinq heures par semaine »

Avec ces nouvelles grilles a t-on plus de moyens ?

Prenons un exemple : métier de l'électronique classe de 28 élèves

SECBEP grille n°1	: 31h de cours dont 18h30 en dé doublement
BAC pro 3 ans grille n°1	: 32h de cours dont 16h susceptible d'être données en effectif réduit

Les effectifs seront-ils plus importants qu'avant dans les ateliers ?

On ne parle plus de dédoublement mais « **des groupes de taille adaptée** »

L'article 5 de l'arrêté stipule :

« ce volume complémentaire d'heures professeurs est corrigé pour les spécialités dont les équipements utilisés ou les contraintes d'espace et de sécurité en enseignement professionnel impliquent des groupes de taille adaptée »

Sans référence à un nombre, tout cela est laissé à l'appréciation de tous : enseignants, chefs d'établissement, Inspection Académique, Rectorat.....

Qu'en est-il du dédoublement pour les autres enseignements ?

Ici encore comme pour la partie professionnelle, on ne parle plus de dédoublement mais « **d'effectif réduit** ». Plus aucune indication sur le nombre d'élèves ni sur les disciplines qui pourront bénéficier du travail en effectif réduit

Le PPCP est-il supprimé ?

Non, il est mentionné dans l'article 2 MAIS :

- Sans référence horaire
- Sans obligation : il rentre dans le cadre du projet d'établissement.





Les horaires prof sont-ils annualisés ?

Pour l'instant non, mais l'annualisation des horaires élèves peut induire à terme l'annualisation des horaires profs. Pour l'instant le statut des PLP impose un service hebdomadaire, mais jusqu'à quand ? L'encadrement des PFE pourrait favoriser un début d'annualisation, particulièrement sur les heures supplémentaires qui alors seraient rétribuées en HSE et non plus en HSA

Les postes PLP sont-ils menacés ?

OUI, passer d'une formation de 4 ans (2 ans BEP + 2 ans Bac Pro) à une formation en 3 ans entraînera des fermetures de postes (rentrée 2012). A cela il faut ajouter toute la latitude que laisse les directives sur les grilles horaires des BAC pro 3 ans que nous venons de vous décrire.



Comment est calculé le volume complémentaire d'heures /professeurs ?

L'annexe 4 précise le calcul :

Grille n°1 :

- Division > à 15 élèves : volume complémentaire = nbr d'élèves / 20 x 11.5
- Division < ou égal à 15 élèves : volume complémentaire = nbr d'élèves / 20 x 5.75
- Une division isolée < ou égal à 15 volume complémentaire = 0

Grille n°2 :

- Division > à 18 élèves : volume complémentaire = nbr d'élèves / 24 x 11.5
- Division < ou égal à 18 élèves : volume complémentaire = nbr d'élèves / 24 x 5.75
- Une division isolée < ou égal à 18 volume complémentaire = 0

Problème : le calcul de ce volume complémentaire est effectué sur les prévisions d'effectif et non sur les capacités d'accueil de l'établissement. Si les prévisions d'effectif sont inférieures à l'effectif constaté de la rentrée, le complément d'heures sera certainement donné en HSA ou HSE .

Y aura-t-il assez d'heures pour les projets ?

Aucun horaire n'est défini pour les projet, il faudra sacrifier des « groupes à effectif réduit », des « groupes de taille adaptée », ou bien des heures données pour l'accompagnement personnalisé si l'établissement veut dégager des moyens.

Une discipline est-elle particulièrement menacée ?

OUI les arts appliqués !!
Perte d'une heure hebdomadaire. Aggravation des conditions de travail ; 18 heures = 18 classes

